

École maternelle « les petits grains » Magalas



Mon dossier d'inscription périscolaire (Cantine et garderie)

Année 2023/2024

RÈGLEMENT INTÉRIEUR
De l'accueil de loisirs périscolaires
2023-2024

Le Gestionnaire :

Mairie de Magalas, Avenue de la Mairie, 34480 MAGALAS
Tel : 04.67.36.20.19 Fax : 04.67.36.63.60
Le Responsable : Monsieur Jean-Pierre SIMO CAZENAVE, Maire.

La structure :

École maternelle «Les Petits Grains», chemin de la montagne, 34480 MAGALAS
Tel : 04 67 36 69 83
Mail : alpmaternellemagalas@outlook.fr

Période de fonctionnement :

Horaires de fonctionnement (ouverture à **7h30** et fermeture à **18h20** selon demandes et justificatif employeur pour le temps de cantine uniquement)

De 7h30 à 8h20 Alp matin
De 12h00 à 13h30 Alp midi
Et de 16h30 à 18h20 Alp soir.

L'encadrement :

Direction :

Directrice :
Marjorie GOUGUENHEIM.
Directrice-adjointe :
Sandra BARRIÈRE

Animation :

Les animateurs seront recrutés en fonction des effectifs (1 animateur pour 14 enfants).

Prévisions d'encadrement :

- Présence du directeur pour le temps d'accueil des parents, au moins une fois par jour.
- Présence obligatoire des animateurs nécessaires en fonction du nombre d'enfants.

NOUS CONTACTER : À CONSERVER

CANTINE

Réservations/annulations : 48h à l'avance, avant 10 heures.

<i>Réservation pour le:</i>	<i>À faire au plus tard le:</i>
Lundi	Jeudi
Mardi	Vendredi
Jeudi	Lundi
Vendredi	Mardi

Auprès de la mairie : Tél. 04 67 36 20 19 ou par e-mail : cantine@ville-magalas.fr

Modalités d'admission :

Pour qui ?

Pour les enfants scolarisés dont les deux parents travaillent (justificatif récent à fournir) pour le temps méridien uniquement.

Ou sur demande expresse pour des motifs réels : maladie de l'un des parents qui ne travaille pas ou visite médicale par exemple.

Où s'inscrire

Au secrétariat de la Mairie de Magalas, Avenue de la Mairie, 34480 MAGALAS.

Le secrétariat est ouvert de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 (vendredi 17h)

Tél. 04 67 36 20 19

Inscription à faire : Du lundi 19 Juin au vendredi 11 Août INCLUS
Dans le cas contraire, votre enfant ne sera pas pris en charge pour les repas de cantine
du lundi 4 septembre 2023.

Comment s'inscrire ?

Pièces à fournir :

Les parents doivent fournir tous les renseignements et pièces nécessaires à l'inscription :

- Fiche d'inscription
- Planning annuel de pré-inscription
- Fiche de renseignements
- **Justificatif récent d'employeur des deux parents (temps méridien uniquement)**
- Attestation d'assurance concernant la responsabilité civile
- Attestation de Quotient Familial CAF ou MSA si inférieur ou égal à 900 € (sans justificatif le tarif le plus haut sera appliqué)
- Attestation de sécurité sociale prenant en charge l'enfant

Tarifs :

Services d'accueil	QF de 0 à 370€	QF de 371 à 700€	QF de 701 à 800€	QF de 801 à 900€	QF + de 901€
ALP matin	0,30€	0,35€	0,40€	0,45€	0,50€
ALP méridien repas	3,80€	3,90€	4,00€	4,10€	4,20€
ALP soir	0,80€	0,85€	0,90€	0,95€	1,00€

Modalités de règlement :

En début de mois une facture mensuelle sera adressée aux familles (dans le cartable de l'enfant) qui disposeront d'un délai de 10 jours pour le règlement. En cas de non-paiement, une procédure de recouvrement par le Trésor Public sera engagée.

Paiement en Mairie : carte bancaire, chèque ou espèces

Paiement en ligne via le portail :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieDeMagalas34480/accueil>

après création de votre compte avec les identifiants figurant sur la facture de septembre.

Toutes les réservations aux divers services seront facturées sauf cas suivants :

1. L'absence du temps du soir ne sera pas prise en compte sauf s'il est annulé le jour même avant 16 heures auprès de la directrice de l'ALP ou de l'enseignant.
2. Fermeture complète de l'établissement pour 1 ou plusieurs jours.

Toutes les inscriptions aux divers services sont valables pour toute l'année scolaire. En cas d'arrêt ou de modifications, les parents doivent prévenir la Mairie.

« Le vivre ensemble »

Respect :

Les règles de vie sont établies en début d'année avec les enfants.

Les enfants doivent être polis, respectueux des règles établies.

Ils doivent respecter les consignes données par les animateurs.

Ils doivent se respecter mutuellement (ni coups, ni insultes)

Ils doivent prendre soin du matériel prêté.

Il est fortement déconseillé d'amener des objets de valeur, toute responsabilité en cas de vol ou de perte sera déclinée.

En aucun cas, les directeurs ou animateurs ne doivent être pris à partie (surtout devant les enfants) ou faire l'objet d'altercation ou d'injonction de la part des parents d'élèves.

Sanctions :

Les enfants troublant fortement le déroulement des activités feront l'objet d'une sanction signalé aux parents, d'un avertissement, voire d'une exclusion temporaire en cas de récidive.

Santé : Les médicaments sont interdits

Sauf pour les longues maladies et/ou les maladies chroniques, un P.A.I. (Projet Accueil Individualisé) étant établi entre la famille et son médecin traitant, l'école et la médecine scolaire, la commune et les responsables du service.

Sécurité :

Lors des activités dans la structure :

Les enfants sont surveillés par les animateurs.

Par le biais du dossier d'informations, les parents autorisent la Directrice et les animateurs à intervenir en cas de nécessité. Les parents seront immédiatement tenus au courant.

A cet effet tout changement d'adresse ou de numéros de téléphone doit être signalé.

Si un problème se pose ou si un changement important s'est produit dans la vie familiale pouvant modifier le comportement de l'enfant, les parents sont invités à venir en parler à la Directrice.

A la fin de la journée :

Les enfants seront remis *aux personnes autorisées*.

La structure ferme ses portes à 18h20, aucun retard ne sera accepté.

Dispositions finales :

Ce règlement a été établi dans le seul but de permettre un bon fonctionnement de l'accueil de loisirs dans l'intérêt des enfants sur le plan physique, affectif et sur le plan de la sécurité.

Le présent règlement sera distribué à chaque parent inscrivant un ou plusieurs enfants.

Les parents devront en prendre connaissance le signer et faire en sorte qu'il soit appliqué scrupuleusement.

Je soussigné.....

Responsable de

Déclare avoir pris connaissance de ce présent règlement et d'en accepter les termes.

Signature des parents: Date:

Père

Mère

EN COURS D'ANNÉE, si mon enfant cesse de fréquenter ces services, je m'engage à le communiquer à la Mairie, faute de quoi, je paierai les réservations liées à l'inscription annuelle.

Planning d'inscription aux services - à compléter obligatoirement pour les réservations :

SEPTEMBRE 2023															
	M	M	S		M	M	S		M	M	S		M	M	S
L 04				L 11				L 18				L 25			
M 05				M 12				M 19				M 26			
M 06				M 13				M 20				M 27			
J 07				J 14				J 21				J 28			
V 08				V 15				V 22				V 29			
OCTOBRE 2023															
L 02				L 09				L 16				L 23			L 30
M03				M 10				M 17				M 24			M 31
M04				M 11				M 18				M 25			
J 05				J 12				J 19				J 26			
V 06				V 13				V 20				V 27			
NOVEMBRE 2023															
				L 06				L 13				L 20			L 27
				M 07				M 14				M 21			M 28
M 01				M 08				M 15				M 22			M 29
J 02				J 09				J 16				J 23			J 30
V 03				V 10				V 17				V 24			
DÉCEMBRE 2023															
				L04				L11				L18			L 25
				M05				M12				M19			M 26
				M06				M13				M20			M 27
				J07				J14				J 21			J 28
V01				V08				V15				V22			V 29
JANVIER 2024															
L 01				L 08				L 15				L 22			L 29
M02				M 09				M 16				M 23			M 30
M03				M 10				M 17				M 24			M 31
J04				J 11				J 18				J 25			
V05				V 12				V 19				V 26			
FÉVRIER 2024															
				L 05				L 12				L 19			L 26
				M 06				M 13				M 20			M 27
				M 07				M 14				M21			M 28
J 01				J 08				J 15				J 22			J 29
V 02				V 09				V 16				V 23			
MARS 2024															
				L 04				L11				L 18			L 25
				M 05				M 12				M 19			M 26
				M 06				M 13				M 20			M 27
				J 07				J 14				J 21			J 28
V 01				V 08				V 15				V 22			V 29
AVRIL 2024															
L 01				L08				L 15				L 22			L29
M02				M 09				M 16				M 23			M 30
M03				M 10				M 17				M 24			
J 04				J 11				J 18				J 25			
V 05				V 12				V 19				V26			
MAI 2024															
				L 06				L 13				L 20			L 27
				M 07				M 14				M 21			M 28
M01				M 08				M 15				M 22			M 29
J 02				J 09				J 16				J 23			J 30
V 03				V 10				V 17				V24			V 31
JUIN 2024 / JUILLET 2024															
L 03				L 10				L 17				L 24			<u>L 01/07</u>
M04				M 11				M 18				M 25			<u>M 02/07</u>
M05				M 12				M 19				M 26			<u>M 03/07</u>
J 06				J 13				J 20				J 27			<u>J 04/07</u>
V 07				V 14				V 21				V 28			<u>V 05/07</u>

Fiche d'inscription annuelle accueil de loisirs périscolaires
et restauration scolaire
École maternelle année scolaire 2023/2024

Je soussigné (nom du Responsable légal/parent).....
Adresse.....
Caisse de sécurité sociale.....Numéro de sécurité sociale.....
N° Allocataire (caf).....

Déclare avoir pris connaissance du règlement et inscrire mon enfant,
(Nom de l'enfant).....aux services indiqués ci-dessous.

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES :

ALP matin de 7h30 à 8h20

ALP soir de 16h30 à 18h20

- A la semaine
-jour(s) fixe(s) par semaine : lundi mardi jeudi vendredi
-jours non fixes (planning à déterminer à l'avance-tableau ci-dessus) cocher les cases des moments choisis

RESTAURATION SCOLAIRE :

(Pensez à fournir un bavoir, facile à mettre, avec le prénom de l'enfant, Merci)

- A la semaine
-jour(s) fixe(s) par semaine : lundi mardi jeudi vendredi
-jours non fixes (planning à déterminer à l'avance-tableau ci-dessus) cocher les cases des moments choisis

Votre enfant a-t-il une alimentation <u>sans viande ?</u>	OUI	NON
Votre enfant a-t-il une alimentation <u>sans porc?</u>	OUI	NON
Votre enfant a-t-il <u>une ou des allergies alimentaires ?</u>	OUI	NON
	Si oui, lesquelles:	

- **Je souhaite participer à votre démarche pédagogique et souhaite que mon enfant goûte à tout.***
- **Je ne souhaite pas participer à votre démarche pédagogique et je ne souhaite pas que mon enfant goûte à tout.***

* Rayer les mentions inutiles

COMMUNE de MAGALAS

Code postal : 34480

Tel : 04.67.36.20.19

Fax : 04.67.36.63.60

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Identité de l'enfant :

Nom de l'enfant : _____

Prénom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____

Représentant légal :	PÈRE ou MÈRE	PÈRE ou MÈRE	Personne à prévenir en cas d'urgence
NOM			
PRÉNOM			
ADRESSE			
CODE POSTAL VILLE			
Adresse mail			
TEL DOMICILE			
TEL TRAVAIL			
PROFESSION			
SITUATION DE FAMILLE (célibataire, concubin, marié, veuf, divorcé)			

Assurance (Une attestation d'assurance doit être fournie):

Nom de la compagnie : _____

Personnes autorisées à récupérer l'enfant à la sortie (autres que les parents) :

NOM, Prénom :

Lien avec l'enfant :

Téléphone :

NOM, Prénom :

Lien avec l'enfant :

Téléphone :

AUTORISATIONS

Je soussigné(e), Monsieur ou Madame _____ Agissant en qualité de père, mère, tuteur(trice), représentant légal de (Nom et prénom de l'enfant) _____

AUTORISE mon enfant à :

- Participer aux différentes sorties prévues oui non
- Être pris en photo oui non

A, le

Signature(s)

Père ou Mère

Père ou Mère

Représentant légal

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....
.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....